



Date : 08/03/2025

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Aillons-Margeriaz : Grand Chambéry soutient la diversification touristique de la station

Avec des niveaux d'enneigement de plus en plus incertains en raison du réchauffement climatique, les stations de moyenne montagne font face à des défis importants. Le mercredi 5 Mars 2025, les élus de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry membres du Comité syndical du Syndicat mixte des stations des Bauges (SMSB) ont majoritairement voté l'arrêt du ski alpin sur le secteur d'Aillons 1000. Cette décision ouvre une nouvelle étape vers la diversification des activités de la station.

Une décision écologiquement et économiquement responsable pour l'avenir de la station

La station d'Aillons-Margeriaz est un témoin direct des conséquences du réchauffement climatique. A 940 mètres d'altitude, les remontées mécaniques du secteur "Aillons 1000" n'ont quasiment pas fonctionné au cours des dernières années en raison du manque de neige. Les coûts d'exploitation et de maintenance liés aux infrastructures du ski alpin à Aillons 1000 menaçaient la viabilité financière de l'ensemble de la station, la santé économique de l'exploitant (SEM des Bauges) et la pérennité des emplois directs et indirects.

Grand Chambéry a défendu la décision nécessaire et responsable de recentrer l'activité ski sur le secteur 1400, qui bénéficie d'un enneigement favorable. Préparé de concert avec SMSB et en lien avec les communes d'Aillon-le-Jeune et Aillon-le-Vieux, ce nouveau chapitre de l'histoire de la station permettra de conforter l'activité de ski alpin à Aillons-Margeriaz 1400 et d'accélérer la diversification touristique d'Aillons 1000. Cette diversification doit s'accompagner à terme d'un projet de renaturation qui participera à l'attractivité du site. Aillons-Margeriaz a la chance de compter deux sites plus complémentaires que jamais, avec un village à l'authenticité préservé.

Grand Chambéry soutient le développement et la diversification touristique d'Aillons-Margeriaz

À l'heure de ses 60 ans, la station d'Aillons-Margeriaz s'adapte aux changements climatiques et se réinvente pour permettre à ses visiteurs de découvrir et pratiquer son environnement exceptionnel. L'Agglomération travaille étroitement avec SMSB, les communes d'Aillon-le-Jeune et Aillon-le-Vieux et la SEM des Bauges pour concevoir, financer et mettre un œuvre les investissements nécessaires.

Le site d'Aillons-Margeriaz 1400 bénéficiera de travaux de reprofilage des pistes et d'une modernisation de bâtiments et de remontées mécaniques. En 2025, l'effort de diversification portera sur la réfection

de la tyrolienne du site d'Aillons 1000. Grand Chambéry soutiendra également le projet communal de réhabilitation du complexe des Nivéoles et de sa piscine.

Cette année, l'Agglomération a également renforcé l'offre de navette entre le village et le site de 1400, avec des rotations toutes les 20 à 30 minutes pendant l'ensemble des vacances scolaires de février. De même, un appel à manifestation d'intérêt lancé en février doit permettre de retenir un projet dynamique et rassembleur pour assurer la réouverture prochaine de la Chartreuse d'Aillon, propriété de Grand Chambéry qui compte parmi le patrimoine emblématique du massif des Bauges.

“Pour donner un avenir à Aillons-Margeriaz, nous avons pris une décision nécessaire à la fois écologiquement et économiquement. Je salue la responsabilité des acteurs engagés pour la station. Grand Chambéry sera au rendez-vous des investissements à réaliser, pour le ski à 1400 comme pour la diversification touristique.” Thierry Repentin, président de Grand Chambéry

“Aillons-Margériaz est un atout touristique majeur du massif des Bauges. La station poursuit sa diversification avec le soutien de l'Agglomération. Elle continuera à accueillir toutes saisons de nombreux visiteurs.” Cécile Trahand, vice-président de Grand Chambéry chargée du tourisme et du rayonnement

Les communautés d'agglomération de Grand Chambéry et Grand Lac sont les deux adhérentes du Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB), qui assure la gestion des domaines skiables du massif. La station d'Aillons-Margeriaz relève toutefois de la seule responsabilité de Grand Chambéry qui en assure le financement à travers sa contribution versée au SMSB.